

FICHE DE POSTE

Professeur en Génie industriel, option Bois (voie professionnelle)

| | |
|--|---|
| <p>Missions</p> | <p>Il s'agit d'effectuer un ou plusieurs remplacement(s) de professeur(s) en Génie industriel, option Bois dans un ou plusieurs établissement(s) de l'enseignement secondaire public (lycée professionnel ou polyvalent) de l'académie de Créteil pour une durée déterminée.</p> <p>Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.</p> <p>Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de l'apprentissage des jeunes et leur suivi est une des missions de leurs professeurs.</p> |
| <p>Activités principales</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux. - Transmettre des connaissances disciplinaires. - Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves. - Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation. - Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe. - Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire. |
| <p>Compétences spécifiques</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. - Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. - Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. - Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. - Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves. |
| <p>Savoirs et savoir-faire particuliers</p> | <p>Le domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement et de mobilier destinés aux habitations individuelles ou collectives et aux locaux professionnels et tertiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des compétences opérationnelles liées au métier de menuisier, charpentier, ébéniste. - Maîtrise des logiciels (Topsolidwood, Solidworks, Autocad, Traitement de textes, etc.) - Maîtrise des règles de sécurité pour l'utilisation des machines d'usinage. |
| <p>Diplôme requis</p> | <p>Le candidat devra répondre aux conditions de recrutement du concours externe de la discipline (diplômes et/ou expérience professionnelle en lien avec la discipline).</p> <p>Lien internet : http://www.education.gouv.fr/cid51611/conditions-inscription-concours-externe-caplp.html</p> |
| <p>Pour candidater</p> | <p>Veillez déposer votre cv + lettre de motivation au format PDF, sur le site ACLOE (https://portail.ac-creteil.fr/acloe/), dans la catégorie « Enseignement professionnel toutes disciplines », dans la discipline « Génie industriel, option Bois »</p> |